

Action antifasciste; Communauté genevoise d'action syndicale; Groupe pour une Suisse sans armée; Parti du travail; Parti socialiste genevois; solidaritéS; Les Verts, parti écologiste genevois

Le 9 novembre 1932, l'armée suisse tire sans sommation contre des manifestant-e-s protestant contre la tenue d'un meeting fasciste, treize personnes sont tuées sur la plaine de Plainpalais.

Rassemblement samedi 9 novembre 2019

17h45 sur l'esplanade d'Uni-Mail

suivi d'allocutions et d'un hommage par citation des treize victimes

Chaque 9 novembre est l'occasion de se souvenir de la nécessité de se mobiliser et de se battre contre la montée de mouvements populistes et xénophobes.

S'il est important de faire de chaque 9 novembre un moment de rassemblement contre les dangers du fascisme et des mouvements d'extrême-droite, il faut également se souvenir de l'attitude des autorités avant et aux lendemains de la fusillade: armée déployée dans la ville, interdiction de rassemblement, suspension de la liberté de presse, arrestations... Tout avait été mis en place, non pour contrer l'avancée des forces d'extrême-droite mais pour restreindre les droits fondamentaux des victimes de la fusillade!

Aux lendemains de la fusillade du 9 novembre, devant la crainte d'une remise en cause de l'ordre établi, les autorités procéderont en Suisse à plus de 200 arrestations dans les milieux ouvriers. Des troupes seront de piquet dans les cantons de Genève, Vaud, Berne et Zürich. Les distributions de tracts et manifestations seront

interdites dans la plupart des villes du pays. Les journaux ouvriers seront empêchés de publication, d'autres soumis à relecture.

Se rappeler ces événements, c'est se donner les moyens de comprendre dans quel contexte et pour quelles raisons les gouvernants d'aujourd'hui restreignent systématiquement nos droits fondamentaux à utiliser l'espace public, à contester des politiques autoritaires et anti-sociales.

De la répression des gilets jaunes en France, aux difficultés récentes à exercer notre droit de manifester en lien avec la nouvelle Loi cantonale sur les manifestations (LMDPu), des décrets de l'ancien ministre de l'intérieur Salvini contre les navires venant en aide aux migrant-e-s, aux émoluments demandés à Solidarité Tattes pour la marche en mémoire du jeune mineur non accompagné qui s'est suicidé l'été dernier, il y a une continuité certaine.

Ces volontés d'empêcher et de réprimer toute résistance à un ordre social fondamentalement injuste et destructeur nourrissent et vont de pair avec un développement des mouve-



ments populistes quand bien même nos autorités prétendent parfois combattre la montée de ces forces.

Fidèles aux valeurs qui ont porté les manifestants du 9 novembre 1932, nous réaffirmerons le 9 novembre 2019 que la réponse aux mouvements populistes ne saurait se donner sans conquérir de nouveaux droits pour toutes et tous, quitte pour cela à bouleverser un ordre économique qui nous mène à la ruine et nous prive d'avenir, quitte pour cela à devoir faire face à des autorités souhaitant réduire au silence toute contestation sociale.

Face à la précarisation des conditions de travail, les travailleurs ont besoin de plus de droits (pour protéger leurs salaires, pour empêcher des licenciements,...).

Les propositions de l'UDC, localement du MCG, visant à donner une priorité à l'embauche de travailleurs suisses/résidents n'offrent aucun droit au monde du travail, elles divisent les travailleurs entre suisses et étrangers et renvoient la responsabilité de la sous-enchère salariale des patrons aux travailleurs. La libre circulation doit être un droit de tout être humain, pas une condition d'exploita-

tion au service d'entreprises n'ayant aucune limite à l'accumulation de leurs profits. S'il existe un lien unissant la politique migratoire de Salvini à la politique économique de Macron en passant celles de nos autorités, il est de notre devoir de créer une opposition reliant mouvements pour la justice climatiques, organisations du monde du travail, organisations d'aide aux migrant-e-s, mouvements antifascistes et partis politiques pour créer une alternative face à ce monde en crise.

Breve chronologie des événements de 1932

Genève compte 178'374 habitants pour 93'249 actifs. Seulement 29'514 personnes sont assurées contre le chômage. Plus de 8'000 personnes sont au chômage, dont 1410 seulement reçoivent des secours des caisses d'assurance chômage.

Février - Lors de la Conférence pour le désarmement à Genève le Conseil d'Etat fait appel à l'armée, des mitrailleuses sont montées sur des camions des travaux publics.

Juin - La fusion de l'Ordre politique national (OPN, parti fasciste) et de l'Union de défense économique (UDE, issue des milieux patronaux) crée l'Union nationale (UN).

5 novembre apparition sur les murs de la ville de l'affiche annonçant la « Mise en accusation publique des sieurs Nicole et Dicker » pour le mercredi 9 novembre à 20h30 dans la salle communale de Plainpalais.

6 novembre - Le Parti socialiste demande l'interdiction de l'assemblée de l'UN.

7 novembre - Réponse négative du Conseil administratif de la Ville de Genève.

8 novembre - Réponse négative du Conseil d'Etat genevois. L'assemblée générale du Parti socialiste décide d'une contre-manifestation pour le lendemain.

9 novembre 17h30 Arrivée à Genève des 610 soldats envoyés par le Département militaire fédéral à la demande du Conseil d'Etat genevois du même jour.

19h10 Arrivée des premiers contre-manifestants.

20h30 Début du meeting de l'Union nationale.

21h15 La 1ère compagnie, soit 108 hommes, se déplace du boulevard du Pont-d'Arve vers la rue de Carouge, elle traverse la foule de la queue de la contre-manifestation de la gauche, 18 soldats sont désarmés.

21h34 La troupe est rassemblée dos au mur du Palais des expositions et, sur le commandement du Major Perret, ouvre le feu : **150 coups sont tirés provoquant la mort de 13 personnes et en blessant 65.**

Les 13 victimes de la tuerie du 9 novembre 1932 :

Henri Fürst, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois (le premier à avoir été abattu)

Francis Clerc, 54 ans, fraiseur (dont le fils faisait partie des recrues venues de Lausanne)

Edouard Quillet, 34 ans, employé à l'Armée du Salut

Edmond Junod, 29 ans, mécanicien

Jean-Pierre Larderaz, 23 ans, employé de commerce

Emile Henry, 55 ans, batelier

Gabriel Loup, 57 ans, patron boulanger

Oscar Maurer, 25 ans, employé de banque (tué alors qu'il sortait des cours du soir)

Emile Guignet, 27 ans

Melchior Allemann, 31 ans, employé d'hôtel, militant socialiste

Hans Brugger, 28 ans

Alphonse Kolly, 41 ans

Marius Rattaz, 36 ans, régent principal à Chêne-Bourg, mort le 14 novembre des suites de ses blessures.